

Office de Tourisme de Wasselonne  
CERCLE D'HISTOIRE DE WASSELONNE  
(N° 255 / 2018)

LA MAISON COMMUNE DE WASSELONNE

Définition : la maison commune, ou communale, est l'équivalent de la mairie.



Le bâtiment situé au n° 23, place du Marché (photo ci-dessus) a servi de maison commune de 1606 à 1792, date à laquelle la mairie fut transférée dans la cour du château (maison du bailli).

La *Bürgerstube*, ou maison commune, a été construite pour accueillir les assemblées des autorités locales et les corporations ; elle a été agrandie d'une auberge pour renflouer les finances communales.



Deux blasons simplifiés ornent le linteau de la porte d'entrée accolée à une tourelle abritant un escalier en colimaçon : celui de Strasbourg rappelle l'appartenance de Wasselonne à la ville de Strasbourg de 1491 à 1790. Celui de Wasselonne est représenté par le gril de saint Laurent, patron de la ville.

Une inscription sur une poutre à la hauteur du premier étage à droite de la porte d'entrée déclare : « *Wir wünschen glück hier Jungen und Alten, die es aber zerstören wollen, dass soll gestraft in der Hölle(n) •1606•* », ce qui peut se traduire : « *Nous souhaitons ici bonheur aux jeunes et vieux, mais que ceux qui voudraient le détruire soient punis (par Dieu) en enfer.* »

Le bâtiment fut vendu le 29 avril 1793 au citoyen David Imler pour 10 050 florins. Il sert aujourd'hui de logements à usage d'habitation.



Maison commune de Saint-Saturnin-lès-Apt (Vaucluse)

(Photo : Wiktionnaire)